

AUMÔNERIE DE BRIGNOLES

Tél. 06 27 34 25 73 sr mfrançois

E-mail : aumoneriebrignoles@taparole.com

INFORMATIONS IMPORTANTES

Brignoles, le 10 avril 2015

Chers parents,

Depuis quelques mois, votre enfant s'est préparé à recevoir le sacrement de la confirmation. Prochainement, nous allons partir vivre avec eux une petite retraite, nous vous prions donc de bien vouloir prendre acte et noter les informations importantes la concernant, ci-après.

RETRAITE DE CONFIRMATION

Elle se déroulera au **Foyer JMJ à COTIGNAC** (Sanctuaire Notre Dame de Grâce) du :
Jeudi 14 mai (jeudi de l'Ascension) au vendredi 15 mai.

En ces temps de « crise » nous avons fait le choix du moindre coût afin de ne grever aucun budget familial. Aussi, et compte tenu de la proximité du lieu de retraite, nous vous invitons à y conduire et venir le récupérer, par vos propres moyens, votre enfant. Il est, bien entendu, possible que des familles s'arrangent entre elles pour un partage des trajets.

Voici donc, ci-dessous, les horaires (à respecter) ainsi que l'organisation pratique de cette **retraite obligatoire** dans le cheminement de la préparation au sacrement de votre enfant :

Jeudi 14 mai à 8 H 30 : Rendez-vous sur le parking du Foyer de la Sainte Famille - Quartier Notre Dame (en dessous du Prieuré et du Foyer vocationnel St Jean-Baptiste – prendre à gauche au lieu de monter vers l'Eglise Notre Dame de Grâce) et accueil des jeunes et leur famille.

Nous avons prévu que les parents restent avec nous pour vivre tous ensemble une partie de cette journée (qui est fériée).

Vous aurez avec les jeunes un temps de louange qui sera suivi d'un temps de partage entre adultes et le Père Norbert-Marie. Ensuite, nous nous rendrons ensemble au Sanctuaire pour participer à la messe de l'Ascension à 11 h 30.

A la suite de cette dernière, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous nous quittez en n'oubliant pas de laisser à votre enfant son **pique-nique** pour le déjeuner de midi.
- soit vous pouvez partager avec nous le **pique-nique** et ensuite nous quitter.

Vendredi 15 mai à 17 h 00 : Fin de la retraite.

COÛT DE LA RETRAITE

► Le coût de cette retraite s'élève à **45.00euros** par enfant (hébergement en pension complète et frais divers dont participation au fleurissement de l'église) Si toutefois, cela représentait une difficulté pour vous, n'hésitez pas à nous le faire savoir en toute simplicité.

Nécessaire pour la

► Dans leur sac pour la retraite, les enfants devront se munir de :

- un sac de couchage ou draps
- Cahier et crayons
- une **bonne** paire de chaussures
- des vêtements de rechange
- vêtements de pluie si nécessaire
- affaires et linge de toilette
- un nouveau Testament ou une Bible
- une lampe de poche
- un petit sac à dos contenant :
 - une gourde (pour la randonnée du jeudi après-midi si beau temps)
 - une casquette ou un chapeau

N.B : Pour le bon déroulement de la retraite :

*α les baladeurs, MP3- MP4, jeux électroniques, **téléphones portables... sont interdits.***

α Merci de BIEN vérifier le sac de votre enfant.

α Notez également qu'en cas d'indiscipline notoire nous vous contacterons et nous vous demanderons de venir rechercher votre enfant et le sacrement prévu sera reporté à l'an prochain... !

IMPORTANT

- Veuillez trouver également ci-joint deux fiches :
- 1 fiche d'inscription et autorisation parentale ;
 - 1 fiche sanitaire de liaison

À remplir et à retourner

à sœur marie françois

accompagnés du chèque à l'ordre de Loisirs et Culture

avant le JEUDI 28 avril 2015 (dernier délai)

Sans ces documents, il nous sera impossible d'accueillir votre enfant.

 En cas d'urgence, et seulement d'urgence durant la retraite vous pourrez joindre sr mfrançois

Nous vous rappelons que la célébration de la Confirmation se déroulera

le samedi 16 mai 2015 à 10 h 30
en l'Eglise Saint Sauveur à BRIGNOLES.

(attention : rendez-vous 9 h 45 pour les confirmands et leur parrain ou marraine de confirmation)

Il vous sera remis au début de la retraite un message de notre évêché concernant le denier de l'Eglise.

Le **denier de l'Église** est la première ressource de l'Eglise. C'est une libre participation **annuelle** des catholiques d'un diocèse et chacun donne selon ses possibilités.

Il est destiné à assurer la vie matérielle des prêtres en mission dans l'Église et au service de chacun de nous.

« Donner à l'Eglise est un moyen de signifier son appartenance et l'intérêt que l'on accorde à la mission de l'Eglise »

Par le biais de cette contribution, nous vous invitons à participer et collaborer à la vie et au dynamisme de Notre Eglise, soit en renvoyant directement l'enveloppe contenant votre don à l'évêché, soit en déposant cette même enveloppe lors de la célébration du sacrement de votre enfant.

Denier de l'Eglise : un devoir pour tous les baptisés !

C'est ainsi qu'il faut considérer le DENIER DE L'ÉGLISE. Il est POUR TOUS LES BAPTISÉS, (et non pour une minorité de catholiques), un DEVOIR, une OBLIGATION.

Afin d'exercer sa mission actuelle et à plus long terme, l'Église s'appuie sur la générosité de tous les fidèles ou amis bienfaiteurs. De plus, le don au DENIER est, pour l'Église de France, une des principales conditions de son indépendance et de sa liberté.

P° l'équipe de préparation,

NB :

URGENT : N'oubliez pas de nous faire parvenir le **certificat de baptême** de votre enfant (si cela n'a pas encore été fait !)

Fiche d'inscription
Et
Autorisation parentale

RETRAITE DE CONFIRMATION 2015

Monsieur, Madame autorisons (se) notre (mon)
(nom et prénom)

enfant à participer à la :
(nom et prénom)

Retraite de préparation à la Confirmation

Du 14 mai au 15 mai 2015 au

Foyer de la Sainte Famille

Quartier Notre Dame - 83570 COTIGNAC

➤ **J'autorise** les responsables de cette retraite (si nécessité ou urgence) :

- A transporter mon enfant dans des voitures particulières ;
- A prendre toutes mesures médicales nécessaires.

En cas de problème, il sera possible de me joindre aux numéros de téléphone suivant :

- Téléphone fixe :
- Portable : Père :
- Mère :

Nom et prénom de l'assuré social responsable du jeune :

Numéro de sécurité sociale* :

Adresse du centre de sécurité sociale :

.....
.....

➤ **Je joins** à ce document dûment rempli :

- Le règlement** d'un montant de **45,00 euros** par chèque bancaire à l'ordre de : **Loisirs et culture**
- La fiche sanitaire** complétée.

Fait à le

Signatures des parents,

* joindre photocopie de l'attestation de votre carte Vitale.